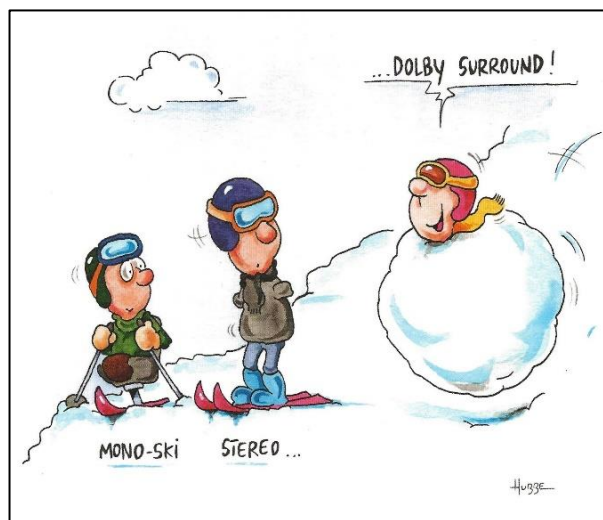




## Compensation

«La compensation adaptée aux caractéristiques individuelles et à la situation motrice permet un sport attrayant.»



(Phil Hubbe)

### Compensation – les prédispositions différentes sont équilibrées

Les différentes conditions physiques, psychiques et cognitives sont compensées par des modifications structurelles (concernant l'organisation, l'installation sportive et la conception) et/ou de contenu (concernant l'action, les règles et l'objectif). De bonnes adaptations de l'espace et de l'action permettent des activités sportives intenses, adaptées aux besoins, exigeantes sur le plan moteur, passionnantes et équitables (p. ex. règle des deux rebonds au sol au tennis en fauteuil roulant). Utiliser des compensations implique toujours d'aménager des adaptations et d'organiser les relations au mouvement (cf. textes d'approfondissement sur ces deux sujets). Pour une compensation réussie, l'ajustement sur les trois plans suivants est important (Weichert, 2010):

- + Personne – Personne: sympathie, volonté de dialoguer et acceptation mutuelles
- + Personne – Chose: conciliation des compétences individuelles et des exigences du contenu
- + Personne – Chose – Personne: interaction grâce au mouvement et à la participation active de l'ensemble des participants

## **Personnes en situation de handicap**

La stratégie de résolution qu'est la compensation est appliquée en particulier pour contrebalancer les désavantages. En compensant les désavantages liés à un handicap au niveau de l'organisation, du contenu ou du tableau d'évaluation, on facilite la comparaison des performances. Au saut en longueur par exemple, les personnes avec une déficience visuelle ont droit à une zone d'appel à la place de la planche officielle (compensation au niveau du contenu), ou sont guidées acoustiquement par un accompagnateur (compensation au niveau de l'organisation). Le résultat peut également être multiplié par un facteur correspondant à la déficience individuelle dans la discipline concernée. Cette «compensation à l'aide des facteurs de handicap» permet de comparer les performances pour différents handicaps.

## **Littérature utilisée et complémentaire**

Office fédéral du sport OFSPO (éd.). (2014). Sport et handicap. Pistes pour une pratique sportive commune. Macolin: Office fédéral du sport.

Giese, M., Weigelt, L. (éd.) (2015). Inklusiver Sportunterricht – Theorie und Praxis. Aix-la-Chapelle: Meyer & Meyer Verlag.

Weichert, W. (2010). Sport- und Bewegungsunterricht mit Blinden und Mehrfachbehinderten. In Giese, M. (éd.), Sport und Bewegungsunterricht mit Blinden und Sehbehinderten. Vol. 1 (59-82). Aix-la-Chapelle: Meyer & Meyer Verlag.